
Procès Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 Janvier 2015

I.- Accueil, bienvenue

Absents excusés : Laurent et Jérémy Seydoux, Cloé et Mireille Matter, Julia Montefusco, Elsa Juan, Françoise et Pascal Clémence, Sébastien Lambelet, Jérôme Godeau, Magalie Fourtoy, Christian Fonjallaz (Sonic Rade), Laetitia Rosset, Camille Druon, Marinella Gras, Francine Raccah, Alex Ritter, Eliane Francisetti, Cyrille Schweizer, Amandine Janin, Stacey Ricci.

Présents : Nicolas Clémence, Julien Montefusco, Timothé Janin, Sophie Matter, Julien Mégevand, Pablo Charosky, Adrien Buccini, Martin Riondel, Karim Magrahoui, Jérémy Gras, Rémi Durand, Jérôme Mégevand, Sebastien Caretti, Nicolas Ritter, Céline Traeger, Amandine Clémence, Gaël Riondel, Romain Lauper, Frederic Itin, Jean-Paul Gerdil, Simon Caillot.

Le président déclare la séance ouverte à 18h45.

2.- Rapport d'activités de l'association

a) Pour ce qui concerne les inscriptions, l'association compte en 2014 :

- 1 nouveau groupe membre, Com'on a dit (Rock français)
- 5 nouvelles inscriptions de membres individuels

L'association compte un total de 104 membres au 31 décembre 2014.

b) Bilan des événements 2014 :

- *Brûlons le Bonhomme Hiver le 21 mars 2014* : 3^{ème} édition. Pour rappel, l'événement est certifié Genève-Région Terre Avenir et propose aux associations partenaires de participer puis de se partager l'exédent. Un événement qui a de plus en plus de succès.
- *Music & Spring Party le 22 mars 2014* : soirée organisée pour promouvoir quelques groupes locaux, à la salle communale de PLO. L'association des étudiants en agronomie de l'HEPIA a pu à cette occasion tenir un stand de pâtisseries pour financer son voyage d'étude en Inde.
- *Fête de la Musique les 20 et 21 juin 2014* : comme chaque année, tenue du bar de la Fête de la Musique. Chiffre d'affaire en baisse par rapport à l'année passée en raison de la coupe du monde.

c) Plein-les-Watts Festival les 15 et 16 août 2014 : à nouveau 2 soirées reggae sur la butte de PLO en site fermé mais toujours gratuit, 2 grandes scènes, un comité de 4 personnes, 27 responsables secteurs, 130 bénévoles, 20 jeunes employés de la commune.

Nouveautés : l'écran géant, la nouvelle grande scène, le troisième bar (à cocktails : Le Bara'jah). Malgré la météo difficile, le bilan est bon, la tenue d'un troisième bar et l'adaptation du prix de vente de la bière ont permis de compenser la perte liée au mauvais temps. Le suivi médiatique (extraits de presse disponibles sur le site internet) a été très important. Un travail sur la décoration a été développé en partenariat avec l'ECG Ella-Maillart et grâce à l'association « Esprit Festif ».

d) Fédération des festivals genevois (FFGe) : la fédération compte 8 festivals open air au 31 décembre 2014. Le Président et la Secrétaire de l'association Plein-les-Watts sont également Président et Secrétaire de la Fédération.

e) Acquisitions et investissements : acquisition d'un véhicule utilitaire et d'un espace de travail (bureau) proche du site du festival.

Le rapport d'activités 2014 est approuvé par l'Assemblée Générale à l'unanimité.

3.- Comptes 2014

a) Le bilan comptable 2014, contrôlé et approuvé par les vérificateurs aux comptes, est présenté par le trésorier à l'Assemblée Générale.

Les comptes 2014 sont approuvés à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

4.- Modifications statutaires

Comme proposé par l'Assemblée Générale en 2014, les statuts sont modifiés de sorte à ce que, à partir de 3 ans de cotisations non payées, le comité puisse proposer l'exclusion des membres concernés.

a) Article 6 : Démission, exclusion

Toute démission doit être communiquée par écrit au Comité. Le membre démissionnaire continue de payer sa cotisation de membre pendant l'année en cours. Le Comité peut décider de l'exclusion des membres pour de justes motifs. *Le fait de ne pas payer la cotisation pendant 3 années est considéré comme un juste motif d'exclusion.* Le comité en informe alors l'Assemblée générale. Tout membre exclu a un droit de recours auprès de l'Assemblée générale. Les membres démissionnaires ou exclus perdent tout droit à l'avoir social de l'Association. »

La seconde modification concerne la création formelle d'un comité d'organisation du festival, nommé par le comité de l'association.

b) Article 14 : Compétences

Le Comité dirige l'activité de l'Association. Il se réunit autant de fois que nécessaire sur convocation d'un de ses membres. Le Comité représente l'Association vis-à-vis de tiers. La signature d'un membre du Comité engage valablement la responsabilité de l'Association.

Il est chargé :

- de prendre toutes les mesures utiles pour atteindre les buts fixés par l'Association;
- de convoquer les Assemblées générales ordinaires et extraordinaires;
- de prendre les décisions relatives à l'admission et l'exclusion des membres;
- de veiller à l'application des statuts;
- d'administrer les biens de l'Association;
- d'engager le personnel bénévole et salarié;
- de nommer chaque année un comité d'organisation du Plein-les-Watts festival.

Les deux modifications statutaires sont votées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

5.- Perspectives 2015

a) Nouveautés envisagées pour la 9^{ème} édition du Plein-les-Watts Festival : une 3^{ème} scène « Sound System » consacré aux DJ, couplée à un 4^{ème} bar pour consacrer la scène régionale aux groupes live, 4 nouveaux membres du comité d'organisation du festival, et un nouveau système de gestion des bénévoles (horaires et traitement des inscriptions).

b) Programmation de groupes membres de l'association à « Les Temps d'art », espace culturel situé aux Eaux-Vives. Environ 1 concert par mois, de janvier à juin, partenariat qui pourrait se prolonger avec des concerts de Septembre-Décembre.

6.- Événements 2015

- a) Brûlons le Bonhomme Hiver le 20 Mars 2015
- b) Fête de la musique, du 20 au 21 Juin 2015
- c) Plein-les-Watts Festival 2015, les 14 et 15 Août 2015

7.- Utilité publique

Présentation des enjeux, potentiels et conséquences d'une demande de reconnaissance de l'association comme étant d'utilité publique.

Le comité est chargé par l'Assemblée Générale à l'unanimité de constituer un dossier et déposer la demande de déclaration d'utilité publique auprès des autorités.

8.- Rappel des solutions proposées aux membres

- a) Production : enregistrement et mixage au Phonix Studio
- b) Location de matériel
- c) Booking (selon les demandes des groupes, ou lors de partenariats avec des salles genevoises)
- d) Aide pour trouver des locaux de répétition

9.- Elections 2015

Sont élus à l'unanimité par l'Assemblée Générale :

- Comité de l'association :

Président : Nicolas Clémence

Vice-président : Timothé Janin

Secrétaire : Sophie Matter

Trésorier : Julien Montefusco

Membres du comité : Julien Mégevand et Adrien Buccini

- Vérificateurs des comptes :

Karim Magrahoui et Jérémy Gras

Le comité annonce la nomination de deux personnes comme membre du comité d'organisation du festival : Martin Riondel et Pablo Charosky.

Le comité d'organisation du festival est ainsi composé des personnes suivantes : Nicolas Clémence, Julien Montefusco, Timothé Janin, Sophie Matter, Adrien Buccini, Julien Mégevand, Martin Riondel et Pablo Charosky.

10.- Divers, idées, questions

a) Le comité souhaite procéder au recensement de tous les membres des groupes de l'association afin de disposer des coordonnées de contact de chacun d'entre eux. Un appel sera fait aux groupes pour mettre à jour leurs informations : musiciens, coordonnées, actualités, fiche du site internet.

b) Réponses aux questions de l'Assemblée Générale :

I.- le festival ne pourrait-il pas organiser un 3^{ème} soir ? Un camping ?

Réponse : La tenue d'une troisième soirée et l'organisation d'un camping sont en cours d'étude de faisabilité, et envisagés pour la 10^{ème} édition (2016).

d) Divers : recherche de bénévoles pour Brûlons le Bonhomme Hiver, le Plein-les-Watts Festival et la Fête de la musique. Mise à jour du site internet et visionnage du reportage version longue du Vendredi du Festival 2014 réalisé par Brian Haugen.

Le président lève la séance à 20h45.